

11 mai 2017

**Opposition croissante à l'offensive fédérale contre
les régimes de retraite**

Les travailleurs organisent des actions à Ottawa pour exiger une pension en sécurité pour tous

- Louis Lang -



Manifestation contre le projet de loi C-17 à Ottawa le 5 mai 2017

Opposition croissante à l'offensive fédérale contre les régimes de retraite

- Les travailleurs organisent des actions à Ottawa pour exiger une pension en sécurité pour tous - *Louis Lang*
- Les retraités d'Ottawa n'acceptent pas le projet de loi C-27 qui porte atteinte aux régimes de retraite - *Comité d'Ottawa pour une retraite en sécurité*

La grève des paramédics du Québec se poursuit

- Les travailleurs intensifient leurs actions à la défense de leurs droits

La fraude de protection de faillite d'Essar Steel Algoma

- Instabilité et âpres querelles parmi les oligarques
- Crise financière de la municipalité de Sault-Ste-Marie

Opposition croissante à l'offensive fédérale contre les régimes de retraite

Les travailleurs organisent des actions à Ottawa pour exiger une pension en sécurité pour tous

- Louis Lang -

Le projet de loi C-27, *Loi modifiant la Loi de 1985 sur les normes de prestation de pension*, a été déposé le 19 octobre 2016 à la Chambre des communes par le ministre des Finances Bill Morneau.

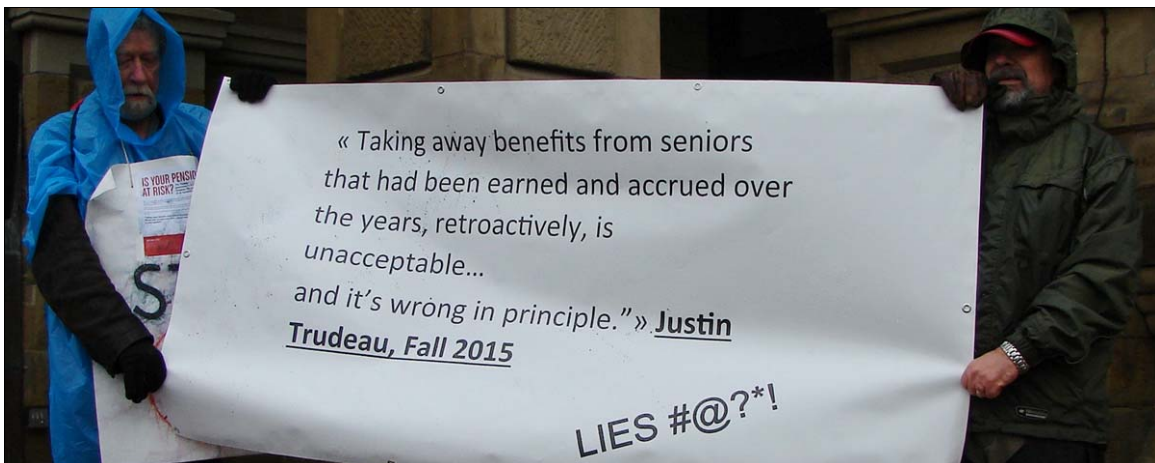
Le projet de loi crée « un cadre pour l'institution, la gestion et la supervision de régimes à prestations cibles » pour les travailleurs sous réglementation fédérale dans le secteur privé, ainsi que les sociétés d'État. À l'heure actuelle, il existe plus de 300 régimes à prestations déterminées (PD) dans le secteur fédéral couvrant 489 000 travailleurs ayant un actif de 100 milliards \$.



Le projet de loi C-27 permettrait aux employeurs de compromettre les régimes de retraite et de les remplacer par des régimes à prestations cibles (PC), qui réduisent la valeur que les employeurs contribuent et éliminent leur obligation de maintenir et de garantir un niveau de prestations garanti pour les retraités. Avec les régimes PC, l'obligation légale pour les employeurs de financer, de maintenir et de garantir les prestations des régimes de retraite est supprimée.

Les retraités et syndicats ont immédiatement sonné l'alarme et ont demandé que le retrait du projet C-27 qu'ils considèrent comme un affront aux Canadiens et à leur droit à la sécurité à la retraite. Ils ont rappelé que le ministre Morneau a présenté la législation comme une attaque en catimini, sans consultation ni préavis.

Le gouvernement libéral de Justin Trudeau a provisoirement mis de côté le projet de loi adopté en première lecture et a commencé une « consultation » à la hâte avec quelques « parties prenantes » triées sur le volet. Aucune organisation de retraités n'a été invitée à soumettre des vues et aucune consultation publique n'a eu lieu sur le projet de loi. La période de consultation privée annoncée par Morneau se termine le 15 mai 2017. Tout semble indiquer que le gouvernement Trudeau entend faire pression pour adopter rapidement le projet de loi C-27 par la Chambre des communes malgré une large opposition des Canadiens concernés et de leurs organisations.



Les pensions ne doivent pas faire l'objet d'un gain privé pour l'oligarchie financière

Morneau Scheppel, la société d'experts-conseils en retraite et en assurance, fondée et gérée par Bill Morneau jusqu'à ce qu'il soit nommé ministre des Finances, a longtemps promu les retraites comme une cible de profit pour les sociétés privées. Le remplacement des régimes de retraite à prestations déterminées par des régimes à prestations cibles est une autre magouille pour enrichir quelques-uns.

Il n'est pas surprenant que Morneau Scheppel ait salué l'introduction du projet de loi C-27 comme « une étape positive qui pourrait stimuler le développement de ces types de régimes partout au pays ». La société a exprimé l'espoir que l'initiative de son ancien pdg et maintenant ministre des Finances au niveau fédéral inciterait les gouvernements du Québec et des provinces à faire de même, car les perspectives de transfert des prestations de retraite des retraités vers les intérêts privés des compagnies sont énormes.

Déjà en 2012, le gouvernement conservateur du Nouveau-Brunswick a présenté son plan ciblé sur « le risque partagé » pour remplacer les régimes existants à PD. Morneau Scheppel dont le ministre des Finances fédéral actuel était toujours président et chef de la direction, a joué un rôle clé pour convertir le régime de retraite de la fonction publique du Nouveau-Brunswick en des prestations non-déterminées. Suite à cela, des changements similaires aux régimes à PD ont été apportés aux régimes de retraite de plusieurs hôpitaux et de la ville de Saint John's. Toujours en 2012, le pdg Morneau est devenu le conseiller officiel en investissements pour les pensions pour le ministre libéral des Finances de l'Ontario Dwight Duncan et, en 2014, la première ministre de l'Ontario Kathleen Wynne l'a nommé à un groupe de consultants sur les régimes de retraite dirigé par l'ancien premier ministre Paul Martin. L'influence des intérêts des entreprises privées sur les gouvernements, ainsi que leur vision, leur ordre du jour et leur objectif de profits privés, s'étend à toutes les facettes de l'économie, y compris les régimes de retraite.

Défendons les pensions que nous avons ; luttons pour des pensions pour tous !



Manifestation contre la destruction des régimes de pensions à prestations déterminées dans la fonction publique en violation des conventions collectives, Fredericton, 6 novembre 2013

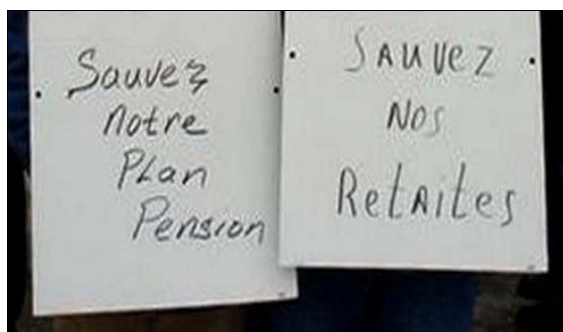
Les travailleurs et les syndicats du secteur public du Nouveau-Brunswick continuent à ce jour de s'opposer à la destruction de leurs régimes à prestations déterminées. Ils expriment leur mépris pour les régimes frauduleusement appelés « à risques partagés » et « ciblés ». Beaucoup de membres des régimes, des retraités et leurs organisations ont dénoncé le gouvernement et Morneau Scheppel pour avoir fourni des informations fausses et trompeuses sur ce que la conversion de leurs régimes de retraite à PD signifierait pour eux. Les conversions des régimes au Nouveau-Brunswick ont abouti à

de nombreux recours collectifs et à des contestations constitutionnelles devant les tribunaux.

Face aux attaques accrues du gouvernement libéral de Trudeau/Morneau contre les pensions et aux menaces à la sécurité financière des retraités avec le projet de loi C-27, un nombre croissant de travailleurs actifs et retraités s'organisent pour mettre en échec le projet de loi et défendre leur droit à un régime de retraite sécurisé à prestations déterminées.

Le 5 mai, à midi, le Comité d'Ottawa pour une retraite en sécurité a organisé une manifestation et a occupé le bureau du premier ministre au bloc Langevin. Plus de 250 travailleurs actifs et retraités du secteur public, des membres de l'Alliance de la fonction publique du Canada, de l'Institut professionnel de la fonction publique, de l'Association canadienne des employés professionnels, du Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes et d'autres syndicats se sont joints à l'action malgré les pluies diluviennes. Les cris de « Trudeau, Morneau, le projet de loi C-27 on n'en veut pas ! » et « Des pensions sécurisées pour tous » ont résonné dans les rues qui avoisinent la colline parlementaire alors que les travailleurs ont exprimé leur détermination à poursuivre le combat pour le droit de tous les travailleurs à une pension sécurisée.

Le Comité d'Ottawa exige le retrait immédiat du projet de loi C-27 et a déclaré dans un dépliant : « Le Comité d'Ottawa pour une retraite en sécurité a vu le jour pour contrer l'assaut mené par le projet de loi C-27 contre la sécurité à la retraite, et l'insuffisance et l'inégalité des changements récents apportés au Régime de pensions du Canada. »



Il souligne également que « le gouvernement Trudeau a adopté la proposition de 2014 de Stephen Harper qui vise à permettre aux employeurs d'éliminer la sécurité à la retraite et de renier leurs obligations légales en matière de retraite aux travailleurs actifs et retraités sous juridiction fédérale ».

Joignez-vous à la lutte pour défendre les pensions à prestations déterminées que les travailleurs ont maintenant et pour l'étendre à tous ! Ensemble, mettons fin à la destruction immorale et à la conversion des régimes à prestations déterminées en « risques partagés », « ciblés » ou selon une autre variante des régimes à prestations déterminées, qui vole aux retraités sa valeur et augmente l'insécurité à la retraite.

La lutte comprend un Non ! sans équivoque au projet de loi C-27 et à l'imposition de régimes ignobles aux jeunes travailleurs qui entrent sur le marché du travail et auxquels on refuse la sécurité à la retraite, ce qui divise et affaiblit la classe ouvrière. Les gouvernements doivent rejeter comme de la corruption et de la rétrogression l'influence des intérêts des compagnies privées qui veulent profiter des régimes de retraite et détourner leur valeur des retraités.

***Organisons-nous pour mettre en échec le projet de loi C-27 contre les pensions !
Ne touchez pas à nos pensions !***



Les retraités d'Ottawa n'acceptent pas le projet de loi C-27 qui porte atteinte aux régimes de retraite

- Comité d'Ottawa pour une retraite en sécurité -



Les modifications apportées à la législation fédérale sur les pensions proposées dans le projet de loi C-27 du gouvernement libéral vont enlever aux membres des régimes de retraite la garantie à des prestations et violer le principe « sacré » des pensions, affirme le Comité d'Ottawa pour une retraite sécurisée (CORS).

« La plupart des retraités au pays survivent grâce à des prestations de retraite très modestes provenant de leur emploi antérieur, en particulier les femmes dont les salaires ont été inférieurs et dont le temps moyen sur le marché du travail a été plus court », a dit Nancy Parker, coordonnatrice du Comité d'Ottawa pour une retraite sécurisée. « Les retraités se sont prononcés contre ce terrible projet de loi et vont occuper l'espace devant le bureau du premier ministre jusqu'à ce qu'il soit retiré. Ce projet de loi va ouvrir la porte à des coupures futures à nos prestations de retraite et fermera la porte à l'obtention de pensions sécurisées pour les travailleurs plus jeunes et nouvellement embauchés. La sécurité juridique du régime de retraite de base 'à prestations déterminées' a été réécrite dans le projet de loi C-27 de sorte que tous les risques associés aux dispositions des régimes de retraite sont transférés aux travailleurs et aux retraités. »

Bien que le ministre des Finances, M. Morneau, affirme que la loi prévoit un mécanisme de consentement pour les dispositions les plus draconiennes, le CORS soutient qu'un employeur déterminé à échapper à ses obligations de retraite pourrait simplement mettre en lock-out ses travailleurs jusqu'à ce qu'ils soient prêts à lui donner leur consentement. En d'autres termes, dans le monde réel des relations de travail contemporaines, le consentement peut facilement être contraint.

L'opposition généralisée au projet de loi C-27 s'est traduite par une campagne nationale active du Congrès du travail du Canada et de plusieurs de ses syndicats affiliés, ainsi que de l'Association nationale des retraités fédéraux, le Congrès des retraités syndiqués du Canada (CRSC) et de nombreuses organisations de personnes âgées. La formation du Comité d'Ottawa pour une retraite sécurisée remonte à janvier 2017 et la manifestation qu'il a organisée le 5 mai devant le bureau du premier ministre indique que cette opposition évolue d'un lobby relativement silencieux à une manifestation dans les rues.

« Nous ne sommes pas seulement ici pour protéger nos propres pensions, explique Nancy Parker, mais pour un système de pension et de retraite décent pour la jeune génération d'aujourd'hui. Le projet de loi C-27 les cible également en leur disant qu'ils ne devraient jamais s'attendre à un revenu de pension sécurisé. Toutes les générations doivent s'unir pour contrer ce projet de loi. »

Le Comité d'Ottawa pour une retraite en sécurité est un groupe de personnes concernées qui se sont regroupées pour demander une retraite sécurisée pour tous. La véritable retraite sécurisée proviendra d'une expansion du Régime de pensions du Canada soutenue par des régimes de retraite à prestations déterminées sécurisés issus des endroits de travail qui ne sont pas un « énoncé d'objectif » mais une garantie que les prestations de retraite pour lesquels nous contribuons seront payées.

Relations avec les médias, contacter Nancy Parker (613) 875-0474



Manifestation contre le projet de loi C-27 à Ottawa le 5 mai

(4 mai 2017)



La grève des paramédics du Québec se poursuit

Les travailleurs intensifient leurs actions à la défense de leurs droits



Le contingent des paramédics à la marche du Premier Mai à Montréal

En grève générale depuis mars dernier, les paramédics du Québec intensifient leurs actions à la défense de leurs droits et de leurs justes revendications. Leurs conventions collectives sont maintenant échues depuis le 31 mars 2015.

Ils demandent les mêmes augmentations de salaires qu'ont réussi à obtenir les autres travailleurs du

secteur public et parapublic. Ils demandent des améliorations aux régimes de retraite afin notamment de pouvoir prendre une retraite anticipée plus tôt sans pénalité. Ils demandent l'abolition des horaires de faction, selon lesquels ils sont de faction à partir de la maison 24 heures par jour pendant sept jours après quoi ils sont en congé pour sept jours. Ces horaires étaient censés être temporaires lorsqu'ils ont été introduits et selon les travailleurs ils sont dépassés et inappropriés. Les paramédics demandent que leur situation soit stabilisée, avec des quarts de travail normaux payés à l'heure. Cela comprend une charge de travail qui correspond réellement à ce qui peut être fait dans les conditions actuelles compte tenu des effectifs et de leurs tâches plus complexes.

Les paramédics ont participé en grand nombre à la manifestation du Premier Mai à Montréal, réitérant leur demande d'une amélioration substantielle de leurs conditions de travail et à la retraite,

Le 5 mai, des paramédics ont tenu une manifestation militante lors de la visite du premier ministre Couillard en Gaspésie pour promouvoir son offensive antisociale de destruction nationale comme étant un « plan économique » pour le Québec. Les travailleurs sont descendus dans la rue et ont bloqué pendant quelques moments la voiture du premier ministre, exigeant qu'il rende des comptes du refus du gouvernement de négocier avec eux. Le premier ministre a refusé de s'adresser aux paramédics et la police est intervenue pour dégager la voie. Les paramédics ont poursuivi leur manifestation et ont reçu l'appui des résidents.

Le 9 mai, les paramédics en grève d'Urgences-Santé ont émis un communiqué affirmant qu'ils tiennent à négocier les salaires, les retraites et la charge de travail en tant qu'enjeux communs à tous les travailleurs du secteur préhospitalier, pour maintenir les conditions communes qu'ils ont réussi à établir par leurs luttes depuis de nombreuses années. C'est en réponse directe aux manoeuvres du gouvernement du Québec qui s'est retiré des tables de négociations (sauf à Urgences-Santé qui est une entreprise publique) en déclarant que les diverses associations patronales qui sont toutes financées par les fonds publics sont « autonomes » et libres de négocier comme bon leur semble. En même temps, le gouvernement leur impose des ententes de services qui dictent les budgets et les effectifs de ces employeurs. Les paramédics d'Urgences-Santé sont en train de planifier des actions de masse dont des protestations lors des événements organisés par les ministres du gouvernement afin de dénoncer leur position antiouvrière et leur refus de négocier.

La fraude de protection de faillite d'Essar Steel Algoma

Instabilité et âpres querelles parmi les oligarques



Il faut donner une nouvelle direction à l'économie.

L'oligarque milliardaire Tom Clarke s'est emparé du contrôle d'Essar Steel au Minnesota pour la somme de 550 millions \$ aux enchères de faillite du 16 avril aux termes de la loi sur les faillites aux États-Unis. Le fonds de contrôle de richesse sociale (FCRS) de Clarke appelé Chippewa Capital Partners a également acquis récemment le producteur et transporteur de boulettes de minerai de fer Magnetation, lui aussi sous la protection de la loi sur les faillites. Il a par ailleurs annoncé son intention de fusionner les deux et d'achever la construction de l'usine de quartzite ferrugineuse au Minnesota d'une valeur de 1,9 milliards \$. Il a dit que son oligopole allait bientôt ajouter une ou deux aciéries à ses avoirs dans l'extraction et le commerce du charbon et dans le secteur de la santé. Il n'a pas voulu révéler le nom des aciéries mais selon les rumeurs il s'agirait de Stelco et d'Essar Steel Algoma, toutes deux sous la protection de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies* du Canada.

L'acquisition d'Essar Steel Minnesota aurait été faite en utilisant Magnetation comme collatéral suivant un arrangement avec Liberty House du Groupe de la famille Gupta, un FCRS dont le siège social est à Londres et qui a des liens avec l'Inde, et avec un autre FCRS dont le nom n'a pas été rendu public. Les deux partenaires se seraient engagés à contribuer \$250 millions pour compléter la transaction. Clarke s'est vanté du fait que le prix de revient de Magnetation en collatéral est de 700 millions \$ alors qu'il l'a acquis pour seulement 52,5 millions \$ en janvier dernier.

Chippewa Capital Partners a été le seul à se présenter à l'enchère d'Essar. SPL Advisors, le FCRS qui gère présentement Misabi Metallics, auparavant appelé Essar Steel Minnesota, et Cliffs Natural Resources, qui avait initialement offert 75 millions \$, se sont tous deux retirés de la course.

Cliffs Natural ne s'est pas retiré gracieusement. Son PDG Lourenco Goncalves a critiqué l'arrivée soudaine de l'oligopole Clarke sur la scène avec une offre d'achat supérieure. L'acquisition des deux usines de minerai de fer place Clarke directement en concurrence avec Cliffs, un important producteur de boulettes de minerai de fer du Minnesota. Ce dernier cherchait depuis longtemps à s'emparer de l'usine non terminée d'Essar Minnesota et de ses précieux baux d'exploitation minière ou du moins à empêcher qu'ils ne tombent aux mains d'un concurrent.

Le PDG de Cliffs est connu au Canada pour son mépris pour la classe ouvrière et ses manoeuvres basses contre ses rivaux. En plus d'avoir fermé des exploitations minières concurrentes au Labrador et ailleurs et d'avoir refusé d'honorer ses responsabilités sociales envers les retraités, les mineurs et l'environnement, Cliffs était intervenu directement dans les affaires d'Essar Steel Algoma à Sault Ste. Marie.



Algoma Steel dépend de Cliffs pour son approvisionnement de minerai de fer. Cliffs a profité de cet avantage pour attaquer son rival Essar Global contre lequel il est engagé dans une longue bataille au Minnesota. Il a fait inclure une clause dans son entente avec Essar Steel Algoma, qui était alors sous la protection de faillite, interdisant à Essar Global, la compagnie mère, d'être un acheteur potentiel d'Algoma Steel à l'issue du processus de faillite.

Immédiatement après les enchères d'Essar Minnesota, Goncalves a dit qu'il avait finalement résolu de ne pas se présenter aux enchères en expliquant qu'il avait fait une offre de 75 millions \$, puis de 100 millions \$, que c'était de l'argent comptant et que tous les vendeurs recouvreraient 50 % de la valeur de leur propriété. Il a ensuite raillé le produit de la fusion et dit que « les squatteurs qui sont là depuis dix ans » (en référence à Essar Global) n'obtiendront rien qui vaille. « Si vous combinez un aveugle et un handicapé, vous n'allez pas obtenir un champion de la MMA, pas vrai ? Vous allez tout simplement obtenir un handicapé qui est aveugle. » Il a dit que c'était la même comparaison que celle entre la fusion de Magnetation avec Essar Minnesota, tous deux sous protection de faillite, et son offre de 250 millions \$ en argent comptant et même de 350 millions \$. Lourenco Goncalves dit croire que Cliffs est toujours dans la course pour l'acquisition des droits d'exploitation d'Essar Minnesota, sur lesquels un jugement est attendu pour le 22 mai. Pour faire fonctionner Essar Minnesota et achever l'usine à moitié construite, Clarke a besoin des droits d'exploitation, une décision qui relève de l'État du Minnesota.



Durant le long conflit qui oppose Cliffs à Essar, le gouverneur du Minnesota Mark Dayton a mis fin aux baux d'Essar le 1er juillet 2016 parce que la construction ne se faisait pas dans les délais prévus et que la compagnie ne payait pas les entrepreneurs en construction et n'avait pas remboursé une subvention conditionnelle de 66 millions \$ pour la construction des infrastructures nécessaires. Le gouverneur a entrepris des pourparlers avec le PDG de Cliffs, Lourenco Goncalves, en vue de l'acquisition des droits d'exploitation mais maintenant que le FCRS de Tom Clarke a acheté le projet d'Essar non terminé, la lutte pour l'obtention des droits d'exploitation prend une nouvelle dimension.

L'économie socialisée moderne qui est basée sur la grande production industrielle a besoin de rapports de production modernes, de coopération et de planification scientifique entre tous les secteurs et composantes si elle veut éviter les crises

périodiques et réaliser son plein potentiel. Les âpres querelles économiques et politiques entre oligarques rivaux pour le contrôle des composantes de l'économie pour renforcer leurs empires au Canada et dans le monde est la raison fondamentale pour laquelle il y a des guerres et que l'économie socialisée rechute constamment dans la crise, impuissante à répondre aux besoins de la population et à l'intérêt général de la société.

La classe ouvrière organisée est la force sociale capable de priver les oligarques de leur pouvoir de bouleverser l'économie et de déclencher des guerres pour la construction d'empire. Le temps est venu de donner une nouvelle direction à l'économie sans le contrôle destruction de l'oligarchie financière.

Ensemble, bâtissons le nouveau !

(Source : Star Tribune-Minneapolis)



Crise financière de la municipalité de Sault-Ste-Marie

*Il est temps de donner une nouvelle direction à l'économie
qui favorise les gens et qui dit non ! aux oligarques !*

La mise sous protection de faillite d'Essar Steel Algoma a privé la ville de Sault-Ste-Marie, dans le Nord de l'Ontario, de 26 millions \$ en taxes municipales. Cela représente un quart de son budget annuel. En outre, la ville a déjà payé 250 000 \$ en frais juridiques pour défendre ses intérêts dans le cadre de la procédure de faillite aux termes de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies* (CCAA) en Cour supérieure de l'Ontario.

Les pouvoirs de police de la CCAA ont priorisé les intérêts des prêteurs et des grandes sociétés comptables et juridiques de l'oligarchie financière au détriment de la classe ouvrière, des retraités, des municipalités et d'autres réclameurs à la valeur produite par les travailleurs. Les prêteurs qui avancent des fonds pendant le processus de la LACC, appelés débiteurs-exploiteurs, se font rembourser en priorité les intérêts encourus. Les factures des grandes sociétés juridiques et comptables qui emploient des consultants et des avocats sont rapidement remboursées et les honoraires de la Cour supérieure le sont également. Au-delà de ces paiements, le juge qui préside au processus de la LACC a des pouvoirs de police qui lui permettent de dicter qui est payé et qui ne l'est pas, tels que les municipalités et les retraités, sans égard aux dispositions légales en vigueur, aux attentes et au droit de quiconque. Dans la plupart des cas, par exemple, le juge permet aux administrateurs de recevoir des primes pour se maintenir en poste avec la fraude qu'ils sont indispensables. Les retraités se voient refuser les avantages sociaux et les paiements selon leurs régimes de retraite parce qu'eux ne seraient pas indispensables.



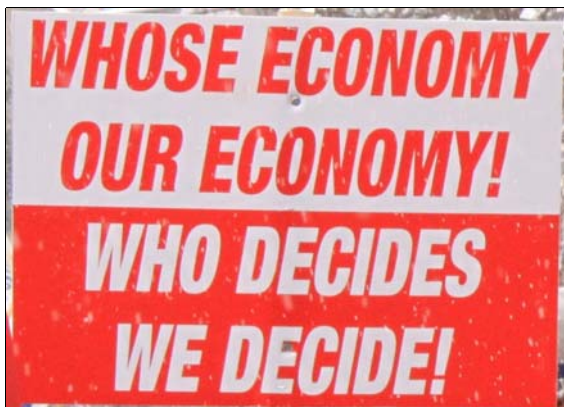
Le manque à gagner du budget de la ville de Sault-Ste-Marie impose un discours d'austérité. Il serait question par exemple d'augmenter les taxes jusqu'à 25 %. Les oligarques en contrôle refusent de payer les plus de 40 millions \$ que Essar Steel Algoma doit à plus de 120 entreprises locales. À l'issue du processus de faillite ils pourraient bien ne payer qu'un faible pourcentage des sommes dues.

L'oligarchie financière aux commandes de la LACC utilise dans chaque cas particulier les pouvoirs de police pour resserrer son contrôle de la richesse sociale existante au sein de l'usine, soit sa valeur à la liquidation, soit le potentiel de la valeur que les travailleurs continuent de produire. Ce processus se fait au détriment des réclamations et des droits de tous les autres, y compris les attentes des retraités, qui ont des arrangements de longue date en ce qui concerne leurs pensions et leurs avantages sociaux, et les municipalités qui ont fourni l'infrastructure et les services nécessaires. L'ensemble du processus de faillite aux termes de la LACC est en contradiction flagrante avec le bon fonctionnement d'une économie socialisée dont chacun dépend.

Avec Algoma Steel, les oligarques qui veulent s'emparer du contrôle et sortir du processus de faillite exigent d'énormes concessions de la part des métallos actifs et à la retraite et des employés salariés.

Avec la fraude de faillite, initiée par le tristement célèbre US Steel, les oligarques qui rivalisent pour le contrôle veulent l'abolition de toutes les obligations sociales envers les pensions, les avantages

sociaux et le nettoyage de l'environnement. Ils veulent aussi des concessions des métaux, comme l'abolition éventuelle de l'ajustement au coût de la vie. Ils veulent utiliser les pouvoirs policiers du tribunal de faillite pour retirer des livres comptables toutes les obligations sociales et les attentes pour pouvoir accroître leur réclamation à la valeur ajoutée que produisent les travailleurs et revendre Stelco à un autre acheteur pour beaucoup plus qu'ils n'ont payé, comme en 2007.



L'aciérie d'Algoma et les travailleurs qui produisent la valeur sont un avoir précieux pour l'économie, la communauté et la société. Ils méritent d'être traités comme un fondement du bien-être de la population de la région et de l'intérêt général de la société canadienne. Ceux qui sont directement responsables de l'usine et les gouvernements à tous les paliers doivent être tenus de rendre des comptes pour les attaques et les menaces des oligarques contre les travailleurs, les fournisseurs, la communauté et leur précieux avoir industriel.

La conception du monde rétrogressive qui consiste à forcer l'économie et ses avoirs à servir l'oligarchie financière au détriment des forces productives, des travailleurs, de la communauté et de la société est arriérée à l'extrême et doit faire place à une nouvelle direction pour l'économie, à une conception du monde moderne qui voit large et qui est au service de la population. Il faut pour cela se donner un projet d'édification nationale.

Nous devons nous organiser et dire non ! aux oligarques et oui ! à nous-mêmes.

Pour une nouvelle direction de l'économie qui soit au service du peuple !



NUMÉROS PRÉCÉDENTS | ACCUEIL

Site web: www.pccml.ca Email: forumouvrier@cpcml.ca